

TEMOIGNAGE DE M. ET M^{ME} G

ACCOMPAGNÉS PAR ARCADE

Comment avez-vous eu connaissance d'ARCADE ?

Nous avons su l'existence d'Arcade en sortant du Tribunal de Commerce de Valenciennes après une première audience où nous avons été assignés. C'est par un autre commerçant de l'Avesnois présent qui nous a parlés et nous a posés la question : « - Vous connaissez Arcade ? - Non ! » Il nous a transmis les coordonnées du bureau d'Avesnes sur Helpe.

Qu'est-ce que l'Association ARCADE vous a apporté ?

Cela nous a permis de prendre en main notre dossier. Cela apporte un suivi dans les démarches à faire, une aide peu onéreuse, pour comprendre les documents envoyés par le Tribunal de Commerce, alors qu'un avocat il faut le payer.

C'est une aide appréciable, moralement et concrètement. C'est un soutien moral pour être accompagné aux audiences, pour un suivi des échéances...



C'est difficile d'en parler à l'extérieur quand on est en difficulté : on le vit comme un échec, on a l'impression que c'est fini. Arcade propose des solutions et des possibilités de remonter « la société ».

Maintenant qu'il y a moins de rendez-vous, votre plan a été adopté, qu'attendez-vous d'Arcade ?

On sait qu'on peut vous appeler, avoir un renseignement, une écoute.

Mais ce n'est jamais terminé ! Nous avons reçu une facture supplémentaire du mandataire. Oui, les frais de mandataire peuvent être très élevés et malheureusement évoluer au cours de la procédure.

Quel message souhaiteriez-vous transmettre aux lecteurs ?



Arcade nous a aidés à ne pas lâcher. On ne voyait pas comment avoir l'énergie ni les connaissances pour continuer et aujourd'hui nous sommes encore garagistes.

Propos recueillis par
Marylène Technicienne à Arcade